

Séance
ordinaire du 21
juin 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU VINGT ET UNIÈME (21^e)
JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MIL VINGT ET UN (2021) À COMPTER DE
20 H À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-
JOLI**

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville, soit madame Kathleen Bossé, greffière ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Sont également présents messieurs Marc Després et Jérôme Boucher de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

21.06.331

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

21.06.332

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3. Autorisation d'octroi d'un contrat de services professionnels pour la surveillance de chantier – développement Beaupré.

FINANCES

4. Adoption du règlement 2021-1456 modifiant le règlement 2020-1441 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.
5. Adoption du règlement 2021-1457 remplaçant et abrogeant les règlements 2018-1397 et 2020-1437 sur la gestion contractuelle.
6. Adoption du règlement 2021-1458 établissant un programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables et de produits d'hygiène féminine.
7. Adoption du règlement 2021-1459 établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques.

8. Autorisation de signature du protocole d'entente entre la Ville de Mont-Joli et la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli.
9. Autorisation de signature d'une entente entre la Ville de Mont-Joli et la MRC de La Mitis.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

10. Ratification de formation « santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » pour 3 préposés aux espaces verts.
11. Ratification d'embauche d'un préposé aux espaces verts au service des travaux publics.
12. Attribution de permanence à la technicienne en administration.
13. Attribution de statut de personne salariée temporaire– madame Marie-Claude Hamel.
14. Autorisation d'embauche d'un journalier temporaire.

LOISIRS

15. Autorisation de signature de bail entre la Ville de Mont-Joli et Métis Lab.
16. Autorisation d'engagement financier pour les mercredis quartiers.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. Adoption du règlement 2021-1447 concernant la vente itinérante, le colportage, la sollicitation et autres activités de commerce, et applicable, entre autres, par la Sûreté du Québec.

TRAVAUX PUBLICS

18. Autorisation d'achat de matériel d'aqueduc et d'égouts par le service des travaux publics.
19. Adjudication d'un contrat pour des enrobés bitumineux en vrac.
20. Autorisation de signature pour le renouvellement d'un permis – vente et exécution de travaux comportant l'utilisation de pesticides.
21. Autorisation de mandat de services professionnels en ingénierie à la MRC de La Mitis.

URBANISME

22. Autorisation de signature du protocole d'entente entre la Ville de Mont-Joli et la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage.
23. Autorisation de préparation d'un certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

AFFAIRES NOUVELLES

24. Nomination d'un représentant de la Ville de Mont-Joli.
25. Période de questions.
26. Clôture et levée de l'assemblée.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

21.06.333

AUTORISATION D'OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE DE CHANTIER – DÉVELOPPEMENT BEAUPRÉ

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi d'un contrat de services professionnels pour la surveillance de chantier – développement Beauré à la firme SNC Lavallin, et ce, au montant de 60 200\$ plus les taxes.

FINANCES

21.06.334 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-1456 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-1441 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2021-1456 modifiant le règlement 2020-1441 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.

Ce règlement ajoute des frais de retards pour le service de garde en camp de jour.

Aucune modification n'a été apportée au règlement entre son dépôt et son adoption.

21.06.335 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-1457 REMPLAÇANT ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 2018-1397 ET 2020-1437 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2021-1457 remplaçant et abrogeant les règlements 2018-1397 et 2020-1437 sur la gestion contractuelle.

Ce projet de règlement ajoute au règlement de gestion contractuelle des mesures afin de favoriser l'acquisition de biens et services locaux, régionaux et provinciaux, et ce, pour une période de 3 ans qui se termineront le 25 juin 2024.

Aucune modification n'a été apportée au règlement entre son dépôt et son adoption.

21.06.336 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-1458 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2021-1458 pour l'utilisation de couches lavables et de produits d'hygiène féminine.

Ce règlement établit le programme d'aide financière, le montant accordé par demande, ainsi que les conditions d'obtention de celui-ci.

Aucune modification n'a été apportée au règlement entre son dépôt et son adoption.

21.06.337 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-1459 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE À USAGE RÉSIDENTIEL POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2021-1459 établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques.

Ce projet établit le programme d'aide financière, le montant accordé par demande, ainsi que les conditions d'obtention de celui-ci.

Aucune modification n'a été apportée au règlement entre son dépôt et son adoption.

210.60.338 AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT RÉGIONAL DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au

nom de la Ville de Mont-Joli l'entente intervenue entre la Ville de Mont-Joli et la Régie de l'aéroport concernant la cession de deux bâtiments à la Ville en contrepartie d'une aide financière pour le développement de l'aéroport.

21.06.339 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LA MRC DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le protocole d'entente intervenue avec la MRC de La Mitis à titre de compensation financière sous forme de crédit en utilisation des différents services offerts par la MRC à la hauteur de 50 000\$ suite à une réclamation de la Ville dans le cadre du projet de réfection de l'avenue Sanatorium.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

21.06.340 RATIFICATION DE FORMATION « SANTÉ ET SÉCURITÉ GÉNÉRALE SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION » POUR 3 PRÉPOSÉS AUX ESPACES VERTS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie la formation intitulée « Santé et Sécurité générale sur les chantiers de construction » version webinaire pour madame Gaëlle Bérubé et messieurs Olivier Gauthier et Jean-Simon L'Italien, et ce, au coût de 870\$.

21.06.341 RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été réalisé par le service des travaux publics afin d'embaucher un préposé aux espaces verts pour la période estivale 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Marie-Hélène Gauthier, directrice du service des ressources humaines pour l'embauche d'un (1) préposé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de ratifier l'embauche de monsieur Félix-Olivier Noël préposé aux espaces verts. Monsieur Noël a débuté son emploi le 1er juin 2021.

Cette personne sera à l'emploi de la Ville de Mont-Joli pour une période maximale de douze (12) semaines à raison de 40 heures / semaine au tarif horaire de 17\$. Cette dépense est prévue au budget du service des travaux publics.

21.06.342 ATTRIBUTION DE PERMANENCE À LA TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2020, le conseil autorisait l'embauche de madame Nathalie Lévesque au poste de technicienne en administration;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation prévue à la *Convention collective des employés de la Ville de Mont-Joli* est maintenant complétée et que l'évaluation réalisée par la supérieure de madame Lévesque s'est avérée positive;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'accorder la permanence à madame Nathalie Lévesque au poste de technicienne en administration au service des finances de la Ville de Mont-Joli.

**21.06.343 ATTRIBUTION DE STATUT DE PERSONNE SALARIÉE TEMPORAIRE–
MADAME MARIE-CLAUDE HAMEL**

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Claude Hamel, embauchée comme surnuméraire à la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers a terminé sa période de probation;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation prévue à la *Convention collective des employés de la Ville de Mont-Joli* est maintenant complétée et que l'évaluation réalisée par la supérieure de madame Hamel s'est avérée positive;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accorder le statut de personne salariée temporaire à Madame Marie-Claude Hamel.

21.06.344 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN JOURNALIER TEMPORAIRE

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur Dave Bernier à titre de journalier – poste temporaire. Monsieur Bernier entrera en fonction le 21 juin prochain et il bénéficiera des conditions de travail inscrites à la convention collective du syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN).

LOISIRS

**21.06.345 AUTORISATION DE SIGNATURE DE BAIL ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI
ET MITISLAB**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise madame Josée Lévesque, directrice du service des loisirs et monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli, le bail locatif entre la Ville et MitisLab.

**21.06.346 AUTORISATION D'ENGAGEMENT FINANCIER POUR LES MERCREDIS
QUARTIERS**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'engagement financier pour les spectacles des mercredis quartiers, et ce, au montant de 6 600\$ plus les taxes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

**21.06.347 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-1447 CONCERNANT LA VENTE
ITINÉRANTE, LE COLPORTAGE, LA SOLLICITATION ET AUTRES
ACTIVITÉS DE COMMERCE, ET APPLICABLE, ENTRE AUTRES, PAR LA
SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2021-1447 concernant la vente itinérante, le colportage, la sollicitation et autres activités de commerce, et applicable, entre autres, par la Sûreté du Québec.

Ce règlement édicte les dispositions concernant le colportage, la sollicitation, la vente itinérante, les camions restaurants (Food Truck), les encans et marchés publics, les cirques, spectacles, exhibitions et autres représentations publiques, les prêteurs sur gages, les brocanteurs et les personnes qui achètent pour la revente des articles apportés sur le territoire de la municipalité.

Une modification a été apportée au règlement soit l'ajout dans les exemptions de demande de permis les compagnies d'utilités publiques.

TRAVAUX PUBLICS

21.06.348

AUTORISATION D'ACHAT DE MATÉRIEL D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de matériel d'aqueduc et d'égouts ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) entreprises ont déposé une proposition à savoir :

Pour le matériel d'aqueduc et égouts :

- Wolseley 18 764.22 \$ taxes incluses
- Réal Huot inc. 18 542.85 \$ taxes incluses
- EMCO 20 364.69 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du superviseur infrastructures et immobilisations monsieur Yvan Bond ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de autorise un contrat de fourniture de matériel d'aqueduc et d'égouts pour un montant de 18 542.85\$ taxes incluses à la firme Réal Huot Inc.. Cette dépense est prévue au budget du service des travaux publics.

21.06.349

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR DES ENROBÉS BITUMINEUX EN VRAC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a effectué un appel d'offres pour la fourniture d'enrobés bitumineux en vrac;

CONSIDÉRANT QUE le service du greffe a reçu trois (3) soumissions pour ce contrat à savoir :

- Eurovia Québec Construction : 123.49\$ à 128.98\$ TM
- Pavages Laurentien : 128.50\$ à 140.50\$ TM
- Pavage Rimouski : 94.47\$ à 110.54\$ TM

CONSIDÉRANT QUE Pavage Rimouski a le prix le plus bas à la tonne métrique sur tous les produits demandés;

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission et la recommandation du directeur des finances;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi du contrat pour les enrobés bitumineux en vrac pour le service des travaux publics à la firme Pavage Rimouski.

21.06.350

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE RENOUELEMENT D'UN PERMIS – VENTE ET EXÉCUTION DE TRAVAUX COMPORTANT L'UTILISATION DE PESTICIDES

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Steve Corneau, directeur des finances à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le formulaire de renouvellement d'un permis- vente et exécution de travaux comportant l'utilisation de pesticides auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur les pesticides.

21.06.351

AUTORISATION DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE À LA MRC DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un mandat de services professionnel en ingénierie à la MRC de La Mitis pour le dépôt d'une demande d'aide financière au programme PAVL, volet accélération pour la route Tardif et le Rang des Bouleaux, et ce, au coût de 9 510\$.

URBANISME

21.06.352 **AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH DE LEPAGE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli et la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage ont chacune une partie du Lac du Gros ruisseau sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le lac a une problématique de myriophylle à épis qui nécessite des actions concrètes;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités désirent mettre sur pied un comité nommé « **Brigade protectrice du Lac du Gros-Ruisseau Mont-Joli/St-Joseph-de-Lepage** » formé d'élus et des directeurs généraux des deux municipalités ainsi que d'un membre de l'Association des résidentes et résidents du lac du Gros-Ruisseau afin d'apporter des solutions concrètes à cette plante envahissante et par conséquent, fera une demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour l'utilisation d'une faucardeuse;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli sera porteuse du dossier et est mandatée par la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage par résolution de son conseil municipal pour la représenter;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le protocole d'entente entre les deux municipalités.

21.06.353 **AUTORISATION DE PRÉPARATION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande l'aide de monsieur Cyrille Taormina, de la MRC de La Mitis à titre de conseiller pour la préparation d'une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques au nom de la Ville de Mont-Joli.

AFFAIRES NOUVELLES

21.06.354 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE MONT-JOLI**

Il est proposé par la conseillère Annie Blais, appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Robin Guy, conseiller du district 3 à siéger sur la Brigade protectrice du Lac du Gros Ruisseau Mont-Joli/St-Joseph-de-Lepage.

21.06.355 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée.

21.06.356 **CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 20, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.